

**Commission de la recherche du conseil académique de l'Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne**

-

**Délibération du 19 septembre 2023 portant approbation du procès-verbal de la séance  
du 27 juin 2023**

La COMMISSION DE LA RECHERCHE DU CONSEIL ACADÉMIQUE de l'Université  
Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5 et L.712-6-1 ;  
Vu les statuts de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment son article 19 ;  
Vu le règlement intérieur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;  
Vu l'arrêté n° 2021-40 du 14 janvier 2021 portant proclamation de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC  
à la fonction de Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal ci-après annexé de la séance de la commission de la recherche  
du conseil académique du 27 juin 2023.

<b>Délibération CRCAC/2023-09-19/01</b>	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	40
Nombre de membres présents ou représentés	26
Nombre de refus de prendre part au vote	2
Nombre de pour	24
Nombre de contre	0
Nombre d'abstentions	0

Paris, le 20 novembre 2023

La Présidente de l'Université  
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des affaires  
juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé au 12, place du Panthéon, 75231 Paris.